

RÉGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2025 / 2026

PLATEAU ISSF

AVERTISSEMENT

Selon certaines situations nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques pour les épreuves plateau.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2025/2026
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Point de références internationales mondiales :

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalent au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

Classement scratch :

Un classement scratch est un système de classement où les participants sont classés en fonction de leurs performances globales sans tenir compte de leur catégorie. Dans un classement scratch, tous les participants sont évalués sur un pied d'égalité, et le classement final est déterminé par les résultats bruts obtenus par chaque concurrent.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

OBJECTIFS 2026 - SENIORS ET DAMES				
1/11/2026	15/11/2026	QAT	Doha	Championnat du Monde
27/09/2026	13/10/2026	GRE	Athènes	Championnat d'Europe

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES **DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE**

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant
- Le Directeur Plateau

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des **résultats**, de **l'état d'esprit** et du **comportement** de chaque athlète.

Le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales au même moment qu'une épreuve d'évaluation nationale, pourront être prises en compte pour une sélection en Championnat de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection en Championnat de référence.

La présentation des athlètes ayant réalisé les Points de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

La réalisation du point de références internationales n'ouvre pas un droit à la sélection, mais constitue un prérequis pour une étude en Comité de sélection.

Rappel

L'évaluation est une démarche qui consiste à recueillir des renseignements sur l'entraînement des athlètes, à analyser et à interpréter ces renseignements en vue de porter un jugement sur la situation du tireur à un moment donné dans la saison pour pouvoir envisager des décisions relatives à son cheminement ultérieur.

Il appartient au Directeur de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

Le Comité de sélection est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

Organisées régulièrement, ces étapes évaluatives sont placées en fonction du calendrier international de façon à offrir aux athlètes la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique.

Ces revues d'effectifs permettront à chaque étape d'évaluer le niveau de nos athlètes français.

ÉVALUATIONS N°1 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	7 au 12 avril 2026	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	S1/D1 U21 G/U21 F	2 matchs 2 finales

ÉVALUATIONS N°2 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	26 au 31 mai 2026	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	S1/D1 U21 G/U21 F	2 matchs 2 finales

ÉVALUATIONS N°3 SO						
COMITÉ DE SÉLECTION	LIEU	DATES	ÉPREUVE	CRITÈRES D'ACCÈS	CATÉGORIES	PROGRAMME
	CNTS	14 au 20 septembre 2026	Skeet Olympique	Collectifs Haut Niveau Sur proposition EN	S1/D1 U21 G/U21 F	2 matchs 2 finales

Pour la sélection au championnat d'Europe (CDE) et la sélection au championnat du Monde (CDM), le comité de sélection pourra s'appuyer sur un classement prenant en compte l'ensemble de 4 matchs et finales (CDE) et 6 matchs et finales (CDM).

CDE : 2 évaluations nationales = 4 matchs

CDM : 3 évaluations nationales = 6 matchs

EVALUATIONS NATIONALES N°1 CNTS – DU 7 AU 12 AVRIL 2026

Organisée en avril, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats d'Europe (CDE) S/D et Monde (CDM) S/D
- Coupes du monde Lonato – ITA du 2 au 12 juillet 2026*, Hangzhou – CHN du 18 au 29 juillet 2026*
- Grand Prix internationaux 2026

* Une place de finaliste en coupe du monde sera prise en compte comme prérequis pour les championnats d'Europe et du Monde.

EVALUATIONS NATIONALES N°2 CNTS – DU 19 AU 24 MAI 2026

Organisée en mai, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats d'Europe (CDE) S/D et Monde (CDM) S/D*
- Coupes du monde (CM) Lonato – ITA du 2 au 12 juillet 2026*, Hangzhou – CHN du 18 au 29 juillet 2026*
- Grand Prix internationaux 2026*

* Une place de finaliste en coupe du monde sera prise en compte comme prérequis pour les championnats du Monde (CDM) et les championnats d'Europe (CDE).

*Un podium aux championnats d'Europe individuels donnera un accès direct au comité de sélection pour les championnats du Monde.

* Une place de finaliste aux championnats d'Europe sera prise en compte comme prérequis pour les championnats du Monde.

*un podium réalisé sur un GP avec au moins 5 pays participants sera pris en compte comme prérequis pour les championnats d'Europe

EVALUATIONS NATIONALES N°3 CNTS – DU 15 AU 20 SEPTEMBRE 2026

Organisée en septembre, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Faire les points prérequis pour accéder au comité de sélections pour les championnats du Monde (CDM) Doha– QAT pour les S/D*
- Grand Prix internationaux (S/D) en 2026 (avant 30 avril 2026)
- Coupe du Monde (CM) S/D en 2027 (avant le 30 avril 2026)

* Un podium aux championnats du Monde individuels donnera un accès direct au comité de sélection pour les coupes du monde organisées avant le 30 avril 2027

MODALITÉS DE SÉLECTION

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Haut Niveau
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 + Finale 1
- Match 2 + Finale 2

Classement :

A l'issue de chaque match, les 8 premiers du classement de chaque épreuve auront accès à une finale scratch en senior et dame (S1/U21G et D1/U21F).

Les juniors n'accédant pas à ces finales tireront une finale dans leur catégorie respective

Les finales se tirent selon les règles ISSF avec élimination.

Le score du tireur terminant premier du match de qualification permettra de noter la difficulté de la compétition.

Son score sera noté 0.

Le second marquera autant de points négatifs que le nombre de plateaux le séparant du score du premier et ainsi de suite.

En cas d'égalité le nombre de points sera le même pour les tireurs ayant le même score.

Exemple : tireur classé 1er après le match de qualification marque 0 avec un score de 121.

Le 2^e tireur réalisant 120 marquera -1 point.

Lors de la finale, des points seront aussi attribués au tireur selon le classement de la finale selon le barème suivant :

Finale :

1 ^{er}	6 points
2 ^e	5 points
3 ^e	4 points
4 ^e	3 points
5 ^e	2 points
6 ^e	1 point

Ainsi, à l'issue de chaque journée des évaluations nationales, un classement match + finale sera établi dans chaque épreuve selon le nombre de points attribués.

Le vainqueur de chaque évaluation aura réalisé un prérequis pour accéder au comité de sélection.

Ainsi, à l'issue de chaque journée des évaluations nationales, un classement match + finale sera établi dans chaque épreuve selon le nombre de points attribués.

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection.

Si plus de 3 tireurs réalisent les performances demandées, les entraîneurs feront une proposition argumentée de leur sélection au Comité de sélection.

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques.

La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

REGLES DE SELECTIONS

- Pour prétendre à une sélection en coupe du monde (CM), le premier au classement scratch à l'issue de l'évaluation 1 et de l'évaluation 2 (total EN1+EN2) sera proposé au comité de sélection.

Les autres athlètes seront sélectionnés grâce à un niveau de performance individuelle. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois lors de chaque évaluation le score dans la tranche ou plus.

Ce prérequis ouvrira l'accès au comité de sélection.

Minimas requis Coupe du monde (CM)	
SO Seniors	SO Dames
119/121	116/118

- Pour prétendre à une sélection au championnat d'Europe (CDE), le premier au classement scratch à l'issue des évaluations (total EN1+EN2) sera proposé au comité de sélection.

Pour prétendre à une sélection au championnat d'Europe (CDE), un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les autres athlètes devront avoir réalisé au moins 2 fois lors de chaque évaluation un score situé dans la tranche ou plus.

Ce prérequis ouvrira l'accès au comité de sélection.

Minimas requis Championnats d'Europe (CDE)	
SO Seniors	SO Dames
119/121	116/118

Un podium au championnat d'Europe (CDE) ouvrira l'accès direct au comité de sélection pour les championnats du monde (CDM).

Une place de finaliste (8 premiers) lors des coupes du monde (CM) de Tanger, Lonato et Hangzhou sera pris en compte comme prérequis pour les championnats d'Europe (CDE).

Un podium réalisé sur un GP avec au moins 5 pays participants dans l'épreuve sera pris en compte comme prérequis pour les championnats d'Europe (CDE).

- Pour prétendre à une sélection aux championnats du monde (CDM), le premier au classement scratch à l'issue des évaluations (total EN1+EN2+EN3) sera proposé au comité de sélection.

Les autres athlètes seront sélectionnés grâce à un niveau de performance individuelle. Les athlètes devront avoir réalisé au moins 3 fois lors de l'évaluation 1,2 ou 3 le score dans la tranche ou plus.

Ce prérequis ouvrira l'accès au comité de sélection.

Les résultats internationaux (coupe du monde (CM) et Grand Prix) seront aussi pris en compte.

Minimas requis Championnats du Monde (CDM)	
SO Seniors	SO Dames
119/121	116/118

Un podium au championnat d'Europe (CDE) ouvrira l'accès direct au comité de sélection pour les championnats du monde (CDM).

Une place de finaliste (8 premiers) aux championnats d'Europe (CDE) sera pris en compte comme prérequis pour les championnats du Monde (CDM).

Une place de finaliste (8 premiers) lors des coupes du monde (CM) de Tanger, Lonato ou de Hangzhou sera pris en compte comme prérequis pour les championnats du Monde (CDM).

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard une semaine après les évaluations nationales concernées.***

La sélection pour un Grand Prix International se fait sur proposition de l'encadrement technique au comité de sélection en tenant compte des résultats des évaluations.

JEUX MEDITERRANÉENS TARANTO – Italie DU 21 août au 3 septembre 2026 SKEET OLYMPIQUE SENIORS/DAMES

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

Seniors / Dames

Épreuves concernées :

- Skeet Olympique Hommes
- Skeet Olympique Dames
- Skeet Équipe Mixte

Critères d'accès :

- Deux athlètes par épreuve individuelle seront sélectionnés par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) sur proposition de la FFTIR et des entraîneurs nationaux.

- Des équipes mixtes pourront être présentées si des athlètes hommes et femmes sont sélectionnés dans des épreuves en individuel.

La composition de ces équipes mixtes (2 maximum) sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel.

- Des athlètes des catégories inférieures (U21/U18/U16) peuvent prétendre à une sélection s'ils répondent aux exigences de performance demandée.

- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.
- L'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.
- Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés au cours de la saison sportive, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées***